

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

CONCOURS « PRIX GUILLON »

2^e ÉDITION AU MUSÉE DU COMPAGNONNAGE

ROMANÈCHE THORINS - 24 ET 25 JANVIER 2025



Compagnons
du Tour de France
FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE

saoneetloire.fr      

LA 2^e ÉDITION DU PRIX GUILLON

AFFICHE COMPLET !

Vendredi 24 et samedi 25 janvier 2025, le musée départemental du Compagnonnage, site culturel du Département de Saône-et-Loire à Romanèche-Thorins, va accueillir la deuxième édition du concours « Prix Guillon » organisé par les Compagnons Charpentiers des Devoirs du Tour de France. Deux journées d'exercice professionnel ouvertes au public, pour faire perdurer le trait de charpente français, un savoir-faire ancestral inscrit par l'UNESCO au patrimoine immatériel de l'humanité depuis 2009.

Quinze places étaient ouvertes pour candidater à la 2^e édition du Prix Guillon imaginée par les Compagnons Charpentiers des Devoirs du Tour de France au musée du Compagnonnage de Romanèche-Thorins. Quinze places prises d'assaut pour relever ce défi de 24 heures qui va consister, le premier jour, à dessiner une charpente traditionnelle à l'échelle - le tracé de l'épure - puis à construire le lendemain une maquette à partir du dessin. Un challenge que vont défier 15 ouvriers charpentiers de Saône-et-Loire, Ain, Rhône et Loire les 24 et 25 janvier prochains.

Au-delà de récompenser le meilleur ouvrage de charpente réalisé lors de ce concours, le Prix Guillon, du nom du fondateur de l'école de tracé de charpente à Romanèche-Thorins, se veut partager une belle aventure qu'a vécue une dizaine de Compagnons Charpentiers sédentaires avec le Prix Belin de Grenoble.

Ce projet de concours en Saône-et-et-Loire est une manière, pour les Compagnons Charpentiers Des Devoirs Du Tour De France, de témoigner leur attachement à l'histoire. Pierre-François Guillon était un Compagnon Charpentier du Devoir de Liberté, un courant des Compagnons qui a fusionné avec celui des Compagnons Charpentiers du Devoir pour devenir celui des Compagnons Charpentiers des Devoirs du Tour de France.

Toutefois, si la Saône-et-Loire compte un musée du compagnonnage, vestige de l'école de trait de charpente créée en 1871 à Romanèche-Thorins par Pierre-François Guillon, le Département ne dispose

pas d'école de Compagnons Charpentiers. C'est pourquoi ce concours a été ouvert aux ouvriers charpentiers des trois écoles des départements limitrophes - la Fédération compagnonnique dans le Rhône ; l'Association compagnonnique dans le Rhône et la Loire ; la Maison familiale rurale dans l'Ain.

Une idée née de dix Compagnons sédentaires, qui souhaitent faire vivre cette belle aventure à la relève dans un lieu marqué par l'histoire d'un savoir-faire ancestral reconnu en 2009 au patrimoine immatériel de l'humanité. Une forme de reconnaissance à cet héritage unique et remarquable entretenu par le Département de Saône-et-Loire. Ce concours témoigne à la fois de la maîtrise d'un savoir traditionnel et de la volonté de ces Compagnons de s'inscrire dans la modernité puisqu'une partie du sujet fait appel à la modélisation 3D. Si les deux épreuves durent douze heures chacune, elles seront ouvertes en partie au public qui, par la même, pourra découvrir ce lieu emblématique qui fait l'histoire de la Saône-et-Loire.

PRATIQUE

- Ouvert au public vendredi 24 et samedi 25 janvier, de 10h à 18h
- Entrée gratuite pour les Compagnons sur présentation d'un justificatif et pour les moins de 18 ans
- 4 €/personne (tarif comprenant l'accès aux salles d'exposition)
- Renseignements : 03 85 35 22 02 et museecompagnonnage@saoneetloire71.fr

Le Prix Guillon est un concours organisé pour la deuxième année par des Compagnons Charpentiers des Devoirs du Tour De France. L'initiative est privée et le concours a été proposé aux ouvriers charpentiers de Saône-et-Loire, Ain, Rhône et Loire sous certaines conditions de diplôme et d'expérience.

Ouvert tous les jours sauf le lundi

- Du 2 mai au 30 septembre, de 10h à 18h
- Du 2 janvier au 31 mai et du 1^{er} octobre au 14 décembre, de 14h à 18h
- Fermé le 1^{er} mai

Plus sur : musee-compagnonnage71.fr

UN PEU D'HISTOIRE...

Le musée du Compagnonnage

En 1871, Pierre-François Guillon, Compagnon Charpentier Du Devoir de Liberté, crée à Romanèche-Thorins l'école professionnelle pratique de stéréotomie appliquée à la construction, plus connue sous le nom d'école de trait. De nombreux élèves se succèdent jusqu'en 1923, date de son décès pour apprendre ou se perfectionner auprès d'un professeur soucieux de transmettre ses connaissances et de donner à ses élèves une solide formation professionnelle.

LES COMPAGNONS

Issu des métiers traditionnels, le compagnonnage est à la fois un parcours professionnel et initiatique qui repose sur un système de valeurs où le métier se trouve au centre.

Apparu à la fin du Moyen âge, il s'inscrit dans un système corporatif structuré autour de différents statuts évoluant dans l'espace et le temps (métiers réglés, jurés, etc.) et d'un triptyque fondateur (apprenti, compagnon et maître) jusqu'à la Révolution française. Dès lors, la diversité des Compagnons s'affirme progressivement avec l'apparition de « courants » compagnonniques.

Les légendes sont nombreuses quant à l'histoire des Compagnons qui émanerait des bâtisseurs de cathédrales. Une histoire qui a évolué au fil des époques... le système qui impose de rester toute sa vie dans la même ville, avec le même maître, a par exemple donné naissance au compagnonnage du tour de France pour favoriser la promotion professionnelle et sociale.

En 1926, son fils Osiris Guillon choisit de léguer au Département de Saône-et-Loire les dessins (épures) et maquettes d'élèves, les chefs-d'œuvre de Pierre-François Guillon, les documents et objets concernant sa vie de Compagnon et l'histoire de l'école.

Le musée est construit en 1928 et agrandi en 1998 pour accueillir l'ensemble de la collection progressivement enrichie de nouvelles œuvres grâce à des donations, des dépôts et des acquisitions.

Si la révolution industrielle entraîne un déclin de l'institution compagnonnique, certains métiers ont relevé le défi de la modernité. Ainsi, sous l'autorité d'Eugène Milon, dit Guépin le Soutien de Salomon, une quarantaine de Compagnons Charpentiers des deux rites, entre 1887 et 1889, lèvent l'un des monuments aujourd'hui les plus visités au monde : la tour Eiffel.

Au même moment, à Romanèche-Thorins, un autre Compagnon Charpentier, Pierre-François Guillon (1848-1923), dit *Mâconnais l'enfant du Progrès*, anime une « école professionnelle pratique de stéréotomie appliquée à la construction ». Cette véritable université ouvrière forme une vingtaine de compagnons chaque année, perpétuant ainsi le savoir-faire des compagnons des métiers du bois et de la pierre.

Presque disparu au début du 20^e siècle, le compagnonnage est aujourd'hui remis en lumière avec la dynamique du chantier colossal de Notre Dame de Paris.



En novembre 2010, le Compagnonnage a été inscrit sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO en tant que « réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier ». L'année précédente, « la Tradition du tracé dans la charpente française » avait été inscrite sur cette même liste : la reconnaissance de l'art du « Trait », propre aux compagnons charpentiers, préfigurait celle du compagnonnage comme conservatoire vivant des savoir-faire.



LE COMPAGNONNAGE VU PAR L'UNESCO

« Le système de compagnonnage français est un moyen unique de transmettre des connaissances et un savoir-faire liés aux métiers de la pierre, du bois, du métal, du cuir, du textile et de l'alimentation. Son originalité réside dans sa synthèse de méthodes et processus variés de transmission du savoir : voyages éducatifs nationaux et internationaux (période du Tour de France), rituels d'initiation, enseignement en milieu scolaire, apprentissages coutumiers et apprentissages techniques. Le mouvement des compagnonnages concerne près de 45 000 personnes, qui appartiennent à l'un des trois groupes de compagnons. Les personnes de 16 ans et plus qui souhaitent apprendre et / ou développer leurs compétences dans une profession donnée peuvent poser leur candidature pour rejoindre une communauté de compagnonnage. La formation dure en moyenne cinq ans, durant lesquels les apprentis se déplacent régulièrement de ville en ville, en France et à l'international, afin de découvrir les types de connaissances et les moyens de les transmettre. Pour pouvoir transmettre ces connaissances, l'apprenti

doit produire un « chef-d'œuvre », examiné et évalué par les compagnons. Le compagnonnage est généralement perçu comme le dernier mouvement pour pratiquer et enseigner certaines techniques artisanales anciennes, pour offrir une véritable excellence dans la formation artisanale, pour intégrer étroitement le développement de la personne et la formation du travailleur, et le dernier pour effectuer des rites d'initiation propre au métier. » (Décision (5.COM.6.12) du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, cinquième session tenue à Nairobi, 15-19 novembre 2010).